

## Transmission et reprise d'entreprise : les rencontres dans le Gers

C'est à la Chambre des métiers que la CCI, la CMA et la Chambre d'agriculture qui créent l'évènement en offrant un panel d'experts pour les chefs d'entreprise et pour ceux qui envisagent de reprendre une entreprise



Transmission et reprise d'entreprise : les rencontres dans le Gers

L'union fait la force, la Chambre de commerce et de l'industrie du Gers (CCI), la Chambre des Métiers et l'Artisanat du Gers (CMA), et la Chambre d'agriculture du Gers, se retrouveront le 20 novembre de 8 h 30 à 13 heures dans les locaux de la CMA Pavie. Auparavant, il s'agit pour les trois Chambres consulaires en partenariat avec AD'OCC d'organiser l'opération "Entreprenez en Occitanie : les Rencontres dans le Gers" dont la thématique repose sur la Transmission ou Reprise d'entreprise.

Cet évènement s'adresse aux chefs d'entreprise qui souhaitent en savoir plus sur la transmission, ceux qui veulent démarrer ou poursuivre leurs démarches concernant la transmission de leur affaire.

Il s'adresse aussi à toutes les personnes qui envisagent de reprendre une entreprise ou celles engagées dans des démarches de création d'entreprise qui souhaitent également connaître les opportunités que pourrait offrir une reprise.

Toute la matinée, un panel d'experts de la transmission et de la reprise sera disponible pour les chefs d'entreprises cédants et les candidats à la reprise afin de les conseiller, les guider et les orienter.

Il y a urgence de transmettre, Philippe Lafforgue, pour la CCI souligne que « le Gers fait partie des sept départements français où la situation est la plus critique avec 17% des dirigeants gersois de sociétés inscrites au RCS ont plus de 65 ans ».

Pour l'artisanat, Philippe Arger, rappelle « qu'un artisan sur deux transmet à un salarié mais aussi un artisan sur deux travaille seul, nous avons les outils pour transmettre. Le problème est que les artisans tardent à dire quand ils envisagent leur départ ».

Enfin, Ghislaine Rey pour la Chambre d'Agriculture, dévoile que « 43% des agriculteurs ont plus de 55 ans, un agriculteur de 50 ans devrait mettre en marche sa succession. Mais le plus important pour l'agriculteur c'est d'accepter ce que veut faire le repreneur, pas forcément dans la continuité de son exploitation, il faut beaucoup de psychologie pour aborder cela ».

### Programme complet

- 8h 45 – 9 h 00 : Accueil – café
- 9 h 00 : Conférence / Financer son projet de reprise d'entreprise en milieu rural (témoignages)
- 10 h 00 – 13 h 00 : Rendez-vous Experts avec vos conseillers Chambre de Commerce et d'Industrie/Chambre de Métiers et de l'Artisanat/Chambre d'Agriculture, Experts-comptables, Notaires, Avocats, Banques, CARSAT et les structures partenaires
- 13 h 00 : Clôture des Rencontres

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la SNCT 2023 (Semaine Nationale de la création transmission) organisée par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat et du mois de la création reprise de la Région Occitanie avec le RéSO Entreprenez